

**CPR-110310**  
**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**COMITÉ DES PROGRAMMES**  
**Réunion du 10 mars 2011**  
**à 15 heures**  
**Salle 286 Pavillon Léopold-Taillon**  
**Campus de Moncton**

**PRÉSENCES :**

Neil Boucher, président  
Jacques Paul Couturier  
Éric Hervet  
Gaston LeBlanc  
Alexandre Levasseur  
Patrick Maltais

Hubert Noël  
Isabelle McKee-Allain  
Marie-Andrée Pelland  
Edgar Robichaud  
Lynne Castonguay, secrétaire  
Pascal Robichaud, invité

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 15 h 10.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

***R : 01-CPR-110310***

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**3. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**4. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES**

La responsable de la reconfiguration des programmes, Suzanne LeBlanc, présente le document intitulé « Document de réflexion sur la consigne touchant les labos et travaux pratiques dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes. »

Le Comité des programmes note qu'il y a six types de cours qui sont de nature pratique, soit les laboratoires, les travaux pratiques (T.P.), les stages/activités sur le terrain, les stages cliniques en milieu professionnel, les stages en milieu de travail et les stages coop.

À cet égard, le Comité établit deux consignes :

- i) Dans les cas où le cours offert est de nature pratique et qu'il propose de nouveaux contenus de cours, il sera considéré comme étant un cours détaché et il sera crédité dans le programme.

**4. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES (suite)**

- ii) Dans les cas où le cours offert est de nature pratique et considéré comme étant un appui au cours théorique, ce cours pratique devra être intégré dans le cours théorique de même nature.

## 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-110217

Corrections :

- Page 3, premier paragraphe, deuxième ligne, il faut lire : « ...fait suite... ».
- Page 5, puce xi, il faut lire : « ... que le cours SOCI2002 est l'équivalent de l'ancien cours SOCI2102 ».

**R : 02-CPR-110310**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le procès-verbal CPR-110217 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

## 6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-110217

### 6.1 (14) Reconfiguration des programmes de sociologie (doc. 19/10-11)

Aucun nouveau document.

### 6.2 (17) Modifications à la Maîtrise ès arts (psychologie) et au Ph. D. en psychologie (doc. 22/10-11)

Aucun nouveau document.

## 7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-101208

### 7.1 (11) Modifications au règlement universitaire 9 et autres dispositions afférentes (5/10-11)

Aucun nouveau document.

### 7.2 (13) Modifications aux règlements universitaires 10.9.3 du premier cycle et 28.12.3 des cycles supérieurs (7/10-11)

Aucun nouveau document.

### 7.3 (16) Modification au cours EDUC7303 (doc. 10 et 10A/10-11)

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

### 7.4 (18) Modifications au programme de Maîtrise en travail social (doc. 12/10-11)

Aucun nouveau document.

### 7.5 (19) Modification aux programmes de Maîtrise en science infirmière (doc. 13 et 13A/10-11)

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

7.6 **(21) Lignes directrices concernant l'habilitation à diriger des travaux de recherche aux cycles supérieurs (doc. 15/10-11)**

Aucun nouveau document.

8. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-100615**

8.1 **(18) Modifications au cours PSYC4900 (doc. 37/09-10)**

Aucun nouveau document.

9. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-100322**

9.1 **(13) Reconfiguration du Baccalauréat en récréologie (doc. 13, 13A et 13B/09-10)**

Aucun nouveau document.

10. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-091127**

10.1 **(18) Suspension des admissions aux profils avec orientation (ingénierie) (doc. 5/09-10)**

Aucun nouveau document.

11. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-090108**

11.1 **(16) Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat de deuxième cycle en gestion publique (doc. 10 et 10A/08-09)**

Aucun nouveau document.

12. **RECONFIGURATION DES PROGRAMMES EN ÉCONOMIE (DOC. 23/10-11)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

13. **MODIFICATION AU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN DESIGN D'INTÉRIEUR (DOC. 24/10-11)**

Le Comité des programmes examine les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en design d'intérieur et propose certaines modifications mineures. Ces modifications devront être apportées aux documents avant le dépôt au Sénat académique.

Modifications mineures :

- i) Dans les formulaires « Sommaire d'un nouveau cours » pour les cours ayant le sigle BADI, le Comité souhaite que l'on indique dans les cases « Durée normale » et « Heures en classe » que les informations données réfèrent au barème du CCNB.
- ii) À la lumière des informations présentées dans le tableau au point 2.3.5 du formulaire CPR-1 qui prévoit que le cours BADI3901 compte 2 crédits, il faut donc lire, au point 2.3.6 du formulaire CPR-1, à la troisième ligne du paragraphe : «... un cours de stage de 2 crédits... ».
- iii) Au formulaire CPR-2, on prévoit que le cours ARVI1705 Sculpture est obligatoire. Ce cours exige le préalable ARVI1704 Sculpture. Le Comité aimerait savoir pourquoi le cours ARVI1704 ne figure pas au programme.

13. **MODIFICATION AU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN DESIGN D'INTÉRIEUR (DOC. 24/10-11) (suite)**

**R : 03-CPR-110310**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat appliqué en design d'intérieur. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**R : 04-CPR-110310**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de l'adoption du profil modifié du programme de Baccalauréat appliqué en design d'intérieur, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : BADI2312 Hist. de l'arch. et du design, BADI2411 Introduction aux affaires, BADI2512 Systèmes de couleur, BADI2513 Prés. graph. axonométrie, BADI2523 Prés. graph. perspective, BADI2532 Prés. graph. mat. de finition, BADI2612 Prés. visuel.-design d'int., BADI2622 Dessin assisté par ordinateur, BADI2632 Saisie-trait. num. de l'image, BADI2712 Construction du bâtiment, BADI2822 Dessin architectural I, BADI2832 Dessin architectural II, BADI2841 Systèmes internes du bâtiment, BADI2901 Introduction au design d'int., BADI2911 Finition résidence commerce, BADI2912 Théorie du design, BADI2921 Finition textile revêt fenêtr., BADI2932 Trait. Inf.-design d'int., BADI2933 Design résidentiel, BADI2941 Design universel, BADI2952 Éclairage d'intérieur, BADI2971 Design-mobilier, BADI 2972 Application de la couleur, BADI2981 Durabilité de l'environnement, BADI2983 Design-commerces de détail, BADI2992 Devis d'exécut.-design d'int., BADI3113 Pratique du design intérieur, BADI3901 Stage en design d'intérieur, BADI3913 Design-restaurants, BADI3923 Design-bureaux et BADI3933 Design institutionnel. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**R : 05-CPR-110310**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de l'adoption du profil modifié du programme de Baccalauréat appliqué en design d'intérieur, le Comité des programmes accepte la création du cours ARVI4700 Sculpture et espaces publics. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

**R : 06-CPR-110310**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que, sous réserve de l'adoption du profil modifié du programme de Baccalauréat appliqué en design d'intérieur, le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle BADI. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

**13. MODIFICATION AU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN DESIGN D'INTÉRIEUR (DOC. 24/10-11) (suite)**

**R : 07-CPR-110310**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que, sous réserve de l'adoption du profil modifié du programme de Baccalauréat appliqué en design d'intérieur, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : BADI2001 Design d'intérieur I, BADI2002 Design d'intérieur II, BADI3001 Design d'intérieur III et BADI3002 Design d'intérieur IV. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

**Suivi** : Faculté des arts et des sciences sociales

**Date** : 20 avril (dépôt des documents modifiés au Secrétariat général)

**14. MODIFICATIONS AU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES ARTICULÉS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES (DOC. 25/10-11)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**15. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**16. PROCHAINE RÉUNION**

À déterminer.

**17. CLÔTURE**

La séance est levée à 16 h 45.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Neil Boucher, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire